

Dans cette note d'intervention de l'IRÉC, l'auteur aborde la notion de productivité dans la perspective d'un modèle de développement durable. Il démontre que les anciennes notions ne permettront pas de faire un saut qualitatif de productivité au Québec et propose donc une nouvelle perspective.

SOMMAIRE

Introduction

1. La productivité et l'économie québécoise
 2. La productivité et le progrès social
 3. La productivité et l'intégrité écologique.
- Conclusion : pour un nouveau saut de productivité
- Bibliographie

Pour une productivité soutenable

par Gilles L. Bourque*

Introduction

Dans une note précédente portant sur les enjeux du vieillissement, l'analyse conduisait à la nécessité « d'un saut important de productivité pour consolider nos capacités d'agir, la capacité du Québec à protéger et améliorer le niveau de vie de sa population, l'emploi, la cohésion sociale et l'environnement ». Mais pour réaliser ce saut, il faut revoir la notion même de productivité, pour mieux saisir la nature des actions à entreprendre. Cette note abordera donc quelques enjeux théoriques autour de la notion de productivité et ses déterminants. Dans un contexte de croissance des inégalités et de crise écologique majeure, il est nécessaire de repenser cette notion fondamentale de la pensée économique si on veut véritablement en susciter une activité productive utile à la construction d'un modèle de développement durable

1 La productivité de l'économie québécoise

On confond trop souvent la notion de productivité avec celle d'exploitation du travail. Pourtant, ces deux phénomènes sont plutôt inversement proportionnels : généralement, la productivité est minimale là où l'exploitation du travail est maximale. Pour mieux comprendre les enjeux de la productivité, il faut d'abord bien définir les notions utilisées. De façon technique, on définit la productivité comme le ratio du volume d'un extrant (« output ») sur un ou plusieurs facteurs utilisés pour le produire. La productivité peut donc s'exprimer, selon la mesure utilisée, comme productivité du travail, productivité du capital, productivité multifactorielle, etc. Les notions ne manquent pas et les techniques pour la mesurer sont devenues, en elles-mêmes, un champ important de la recherche économique. Si on utilise le plus souvent la notion de productivité du travail, c'est simplement parce qu'elle est la plus facile à obtenir. C'est néanmoins la mesure de la productivité multifactorielle (PMF), qu'on obtient en soustrayant de la croissance de la production la croissance des ressources qui ont été utilisées pour la produire (généralement le travail et le capital), qui nous apparaît comme étant la plus fidèle de l'évolution du progrès technique, entendu ici comme le produit des innovations technologiques, organisationnelles ou sociales appliquées à la production des biens et services.

On ne le dira jamais assez, la science économique est rarement neutre. Des biais idéologiques se cachent souvent derrière des prétentions de neutralité scientifique. C'est un peu ce qui s'observe dans le cas des analyses du Centre sur la productivité et la prospérité des HEC-Montréal dont le jupon ultralibéral dépasse la plupart du temps. Récemment, les économistes de ce centre « dépouillaient » les données sur la productivité de l'économie québécoise afin de démontrer que le Québec traîne de la patte depuis 30 ans et qu'il est en voie de devenir la province la plus pauvre du Canada¹. Cette idée n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années, il est

1. CENTRE SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ DE HEC MONTRÉAL. *Le Québec, en voie de devenir la province canadienne la plus pauvre ?*, communiqué de presse, [En ligne], février 2012, [<http://www.newswire.ca/en/story/917175/le-quebec-en-voie-de-devenir-la-province-canadienne-la-plus-pauvre>].

généralement admis dans la communauté des économistes que la croissance de la productivité de l'économie canadienne - et à plus forte raison de celle du Québec - est systématiquement inférieure à celle de l'économie des États-Unis. Or, on s'est aperçu que cet écart est plus ou moins important selon la mesure de la productivité utilisée. Par exemple, les écarts sont systématiquement plus faibles lorsqu'on utilise la méthode de la PMF. Mais Baker et Rosnik (2007) ont été encore plus loin : en corrigeant les mesures conventionnelles de la productivité d'une vingtaine de pays de l'OCDE par divers facteurs qui faussent le potentiel de croissance des niveaux de vie, tels que le déficit du compte courant ou le taux d'investissement net, ils arrivent à des résultats surprenants : la performance des États-Unis serait moins bonne que celle du Canada.

Dans cette optique, plutôt que nous référer aux analyses convenues du Centre sur la productivité et la prospérité des HEC-Montréal, nous utiliserons celles réalisées au sein du Centre for the Study of Living Standards (CSLS) d'Ottawa, qui osent sortir du cadre étroit de la pensée économique dominante, faisant souvent appel aux théories économiques hétérodoxes. Selon l'étude réalisée au CSLS par Christopher Ross (2011), la productivité de l'économie québécoise n'est pas aussi mal en point que le prétendent les économistes des HEC. Lorsqu'il examine le **taux de croissance** de la productivité du travail pour la période 1997-2007, le Québec se range en sixième place avec un taux annuel de 1,8 %, devant l'Ontario (1,7 %). Mais lorsqu'il examine le **niveau de productivité du travail**, il constate que le Québec se classe en quatrième place, tout juste derrière Terre-Neuve, l'Alberta (les deux provinces qui profitent le plus de leur dotation en pétrole pour hausser leur niveau de productivité) et l'Ontario.

La faiblesse du Québec, admet Christopher Ross, est d'abord et avant tout celle de l'intensité capitaliste de son économie. Le constat est clair lorsqu'il passe à l'analyse du niveau de la productivité du capital : en 2007 le Québec était en cinquième position. Cependant, le chercheur signale qu'elle s'améliore graduellement : pour la période complète 1997-2007, le Québec s'illustre avec la deuxième plus forte croissance de la productivité du capital (0,4 % par rapport à une moyenne canadienne de -0,6 %). Pourtant, ces mesures partielles ne donnent pas la meilleure image de la croissance réelle du progrès technique. Pour cela, il faut faire appel à la productivité multifactorielle (PMF). Or, selon l'étude de Christopher Ross, le niveau de la PMF du Québec en 2007 lui permettait de se classer en troisième position alors que le taux de croissance de la PMF pour la période 1997-2007 (0,9 %) lui permettait également de se classer en troisième position devant l'Ontario avec son 0,8 %.

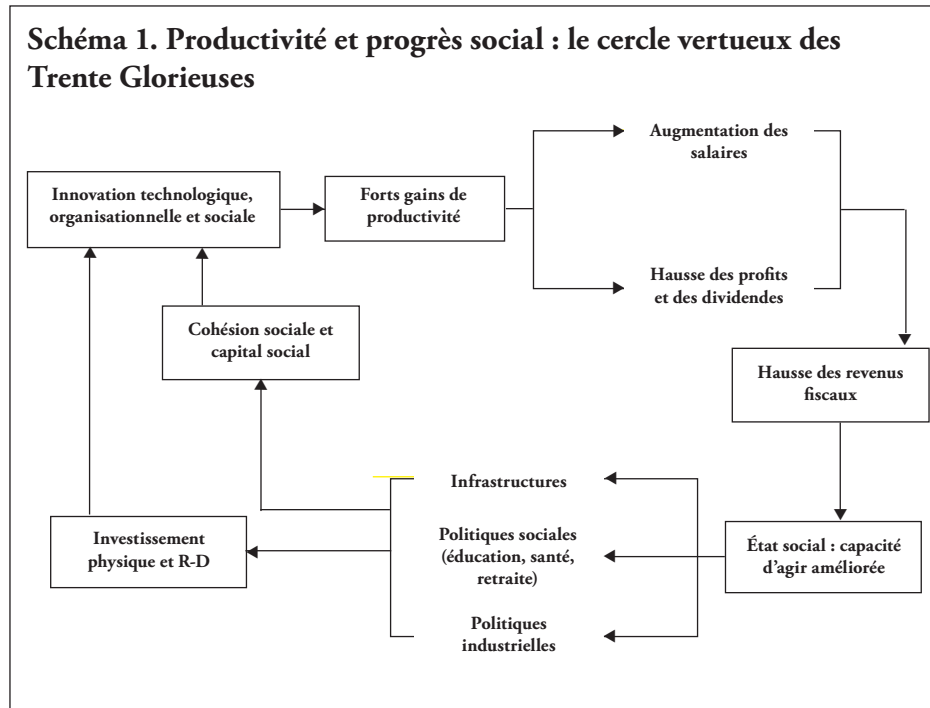
Devant ces résultats, nous devons reconnaître que le Québec n'est pas l'enfer économique décrit par les économistes « orthodoxes » et qu'il n'est pas non plus à la veille de l'apocalypse. Pourtant, malgré ces résultats intéressants, il nous apparaît nécessaire d'aller au-delà de ces mesures traditionnelles de la productivité. Dans le contexte actuel de crise écologique, il apparaît bien que la notion de productivité ne rend pas bien compte de l'intrant « nature » de la production, car elle ne tient pas compte de la spécificité de ses composantes : épuisement de ressources non renouvelables, pollution, fragilité de son écosystème. Cela nous oblige à nous interroger davantage sur cette notion en réfléchissant aux déterminants de la productivité. Dans les deux prochaines sections, nous allons donc aborder les liens qui existent entre productivité, progrès social et intégrité écologique.

2 La productivité et le progrès social

On peut analyser les liens entre la croissance de la productivité et le progrès social de deux manières : d'une part, par la prise en compte de la dimension sociale des déterminants de la productivité, et d'autre part, par la vision plus traditionnelle de la productivité comme l'un des déterminants économiques du progrès social. Ces liens sont souvent absents des analyses dominantes qui portent sur la productivité. Ou lorsqu'ils sont abordés, ils le sont de façon unilatérale et dans une vision étroite, en matière de coûts/bénéfices. Par exemple, depuis une trentaine d'années, un courant politique de droite, appuyé par une certaine pensée économique, s'est acharné à démontrer tous les effets nuisibles des politiques sociales des années d'après-guerre sur la croissance de la productivité, insistant sur les dépenses publiques incontrôlées, les niveaux élevés d'imposition et leurs effets négatifs sur la croissance économique et la productivité. Le problème, avec ce courant de pensée, est qu'il se limite à la dimension « coûts » du bilan des politiques sociales.

Lorsqu'on aborde la dimension « bénéfiques », le bilan des politiques sociales devient beaucoup plus contrasté. Plusieurs études récentes démontrent que la réduction des inégalités sociales serait positivement corrélée avec la croissance économique. Même l'OCDE s'est récemment convertie à cette approche par les « bénéfiques ». La principale hypothèse, sous-jacente aux modèles utilisés dans cette approche, serait que les politiques sociales qui parviennent à réduire les inégalités sociales visent plusieurs objectifs, dont ceux d'une protection sociale plus étendue et d'une plus grande cohésion sociale des populations. D'un point de vue économique, il en découle deux avantages importants. Premièrement, les protections collectives

Schéma 1. Productivité et progrès social : le cercle vertueux des Trente Glorieuses



assurent une sécurité financière de base aux personnes relativement aux risques qui se présentent durant leur vie, à un coût moins élevé que si ces risques étaient entièrement assurés sur le marché privé. Cela se traduit par une hausse de la mobilité sociale et de l'investissement que ces personnes sont prêtes à réaliser dans leur capital humain. Deuxièmement, l'atteinte d'une plus grande cohésion sociale permet d'augmenter le niveau de capital social d'une société.

On définit le capital social comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective. L'exemple le plus probant des conséquences économiques du capital social est celui des pays de l'ancien bloc soviétique. Non seulement les coûts de la reconstruction du capital social ont-ils été énormes pour ces pays, mais cette reconstruction du capital social par la société civile est finalement apparue comme un préalable au développement économique dans la mesure où la perte de confiance généralisée des acteurs économiques a entraîné une hausse phénoménale des coûts de transaction. Ainsi, à travers leurs « bénéfices » c'est-à-dire les conséquences positives qu'elles ont sur le capital humain et le capital social, les politiques sociales peuvent être considérées comme un des principaux déterminants institutionnels à la croissance de la productivité.

Mais en même temps, la croissance de la productivité est un déterminant important des politiques sociales. La croissance des dépenses sociales est insoutenable, dans le long terme, sans une croissance de la richesse collective. De façon générale, on peut faire l'hypothèse que la croissance de la productivité a été l'un des facteurs qui ont permis le progrès social des dernières décennies. Mais s'il est relativement facile de définir la productivité, trouver une définition acceptable du progrès social pose un problème. C'est une notion éminemment subjective. Il y a autant de définitions du progrès social qu'il y a de conception de ce qu'est une bonne société. Toutefois, sans risque de trop se tromper, on peut dire qu'une bonne mesure de progrès social doit tenir compte des revenus des familles et de leur sécurité financière, de la santé et de la durée de vie des populations, des temps de loisirs, des niveaux de pauvreté et d'exclusion, de l'égalité des chances et d'une riche vie communautaire. Pendant la période après la Deuxième Guerre mondiale, on a pu constater l'amélioration la plus importante et durable de la mesure du progrès social telle que définie précédemment dans la plupart des pays développés. Cette période dite des « Trente Glorieuses » (voir schéma 1) est d'ailleurs marquée par un taux de croissance tout à fait exceptionnel de la productivité. La hausse de la productivité et des revenus s'est en effet combinée avec la mise en place de l'État providence, ce qui s'est traduit par la croissance tout aussi exceptionnelle des dépenses et des transferts publics.

A contrario, l'effondrement des taux de croissance de la productivité, après 1973, a été l'un des principaux déterminants de la crise des finances publiques, et plus généralement des crises sociales qui se sont succédé depuis. Il ne faut voir, dans ces propos, aucun automatisme selon lequel la croissance économique conduit inéluctablement au progrès social. La réalité des trois dernières décennies dans la plupart des pays anglo-saxons démontre la fausseté d'une telle proposition. Il n'y a pas d'automatismes puisqu'on ne peut pas présumer ex ante ni de l'utilisation de la hausse des gains de productivité (juste partage ou accaparement par les détenteurs de capitaux), ni de celle des revenus publics (augmentation des dépenses publiques ou baisse des impôts). Mais dans le long terme, il est difficile de concevoir un développement social soutenable sans une amélioration continue de l'efficacité économique qui s'exprime par une croissance de la productivité. D'un point de vue macroéconomique, on peut dire qu'une productivité élevée permet d'élargir les marges de manœuvre ou les capacités de

choix de l'État, des citoyens et des citoyennes. C'est une condition nécessaire, dirions-nous, mais ce n'est manifestement pas suffisant.

3 La productivité et l'intégrité écologique

Le développement durable, c'est en quelque sorte l'idée du progrès social amendée par la capacité de produire un environnement plus sain pour les générations actuelles et futures. Or, justement, lorsque la productivité reste confinée dans le cadre étroit de la seule efficacité économique, comme le fait la pensée économique dominante, elle risque de dégénérer dans le productivisme, c'est-à-dire dans une recherche effrénée de l'efficacité économique qui ne tient pas compte de ses retombées sociales et environnementales. Quand la recherche de l'efficacité économique se fait au détriment des deux autres dimensions d'un développement durable, elle devient insoutenable. Si une telle recherche d'efficacité semble rationnelle pour une entreprise prise isolément, c'est que cette dernière ne comptabilise pas le coût de ses externalités soit les impacts sociaux et environnementaux qui découlent de ses activités. Mais aujourd'hui, il apparaît pourtant de plus en plus inconcevable de penser l'économie sans tenir compte des impacts environnementaux, l'environnement sans tenir compte de l'activité sociale, le social sans tenir compte des pratiques économiques.

Illustrons par quelques exemples. L'extraordinaire efficacité économique des navires-usines a conduit à des problèmes de surpêche, à l'effondrement de l'industrie et à la dévitalisation de régions entières, alors qu'une pêche plus traditionnelle, moins productive, mais plus en phase avec la capacité de régénération de la ressource, aurait été plus soutenable. La plus grande productivité de la machinerie forestière risque de conduire à des résultats similaires si on ne tient pas compte de ses véritables impacts sur la ressource et sur les autres utilisateurs de la forêt. La hausse de la productivité des mégaporcheres fait peser un risque important à la santé publique si on néglige ses impacts sur les cours d'eau et les nappes phréatiques. Enfin, de façon plus globale, la croissance effrénée de l'utilisation des énergies fossiles à bas prix risque de conduire à une hausse moyenne des températures au-delà du seuil auquel les risques de changements climatiques irréversibles pourraient affecter négativement les écosystèmes, en particulier l'accès à l'eau et à l'agriculture, transformant de manière radicale la vie sur terre. Un système productif fondé sur les énergies fossiles semble très efficace économiquement, mais il est fondamentalement insoutenable.

Statistique Canada a bien développé une nouvelle mesure de la productivité multifactorielle qui tient compte de la production de CO₂² : une augmentation de l'indicateur de la production par unité de CO₂ signifie un gain réel de productivité. Dans ce cadre, on a pu montrer que la croissance de la productivité de 1981 à 1996, au Canada, aurait été supérieure de 17 % aux estimations courantes grâce à la plus grande efficacité des entreprises au niveau des émissions de CO₂. Cela signifie que la production des gaz à effet de serre a crû à un rythme moins élevé que le produit intérieur brut (PIB). On explique cette amélioration par l'utilisation de sources d'énergie plus efficace, en particulier par l'abandon grandissant du pétrole et du charbon au profit du gaz naturel. Mais il s'agit là d'une amélioration bien relative, puisque globalement, en valeur absolue, les émissions de CO₂ continuent de croître. Étant donné le caractère irréversible de la perte de « capital naturel » que provoquent les émissions de CO₂, il ne s'agit plus de seulement programmer un changement incrémental du système, mais de procéder à un changement d'échelle.

Comme nous l'avons fait dans la section précédente, lorsque nous avons examiné les liens entre la productivité et le progrès social, on peut aussi dire que les liens entre la croissance de la productivité et l'intégrité écologique sont doubles : d'une part, par la prise en compte de la dimension écologique des déterminants de la productivité; d'autre part, par celle des déterminants économiques de l'intégrité écologique. Débutons avec la première dimension : le rôle du « capital naturel » sur l'activité économique est de plus en plus reconnu, malgré le fait que cette reconnaissance doit composer avec la pensée économique dominante qui, au même titre que les dépenses sociales (voir la section précédente), réduit les contraintes environnementales à un problème de coûts. Encore une fois, le problème vient du fait que les externalités positives ne sont pas considérées. Dans ce cas-ci, ce sont celles de la nature. Prenons le simple cas du travail des abeilles : au sens économique le plus strict, ces dernières produisent du miel (1,5 million de tonnes) qui, vendu sur les marchés, peut représenter autour de 2,5 milliards \$ de valeurs. Or, les abeilles ont également comme « activité » de polliniser les plantes à fleurs. Il s'agit là d'une externalité positive de la nature, d'un service gratuit, car il n'existe aucun mécanisme marchand permettant de rémunérer les propriétaires des abeilles pour ce service, et encore moins ces dernières lorsqu'elles sont sauvages. On estime néanmoins que ces services auraient une valeur de 150 milliards d'euros³ (230 milliards \$), donc près de 100 fois la valeur du marché du miel. Et on ne parle ici que du rôle des abeilles! L'année 2010 ayant été l'année de la biodiversité,

2. Voir sur le site de Statistique Canada [<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/021101/dq021101b-fra.htm>]. Précisons que cette nouvelle mesure de productivité a été discontinuée.

3. DARIER, Éric. *Coût de la disparition des abeilles : 230 milliards de \$*, [En ligne], 24 septembre 2008. [<http://www.greenpeace.org/canada/fr/Blog/cot-de-la-disparition-des-abeilles-230-millia/blog/4602/>].

de nombreux chercheurs ont tenté d'évaluer les services économiques de ce « capital naturel ». Selon ces études⁴, l'érosion de la biodiversité coûterait entre 1 350 et 3 100 milliards d'euros chaque année. Si l'érosion du capital naturel s'élève à ces montants, imaginer la valeur de ce qu'il produit annuellement. Il nous apparaît donc raisonnable de proposer que l'intégrité écologique de la planète soit un déterminant crucial à la croissance de la productivité et le deviendra d'autant plus que nous tiendrons compte des coûts de la pollution.

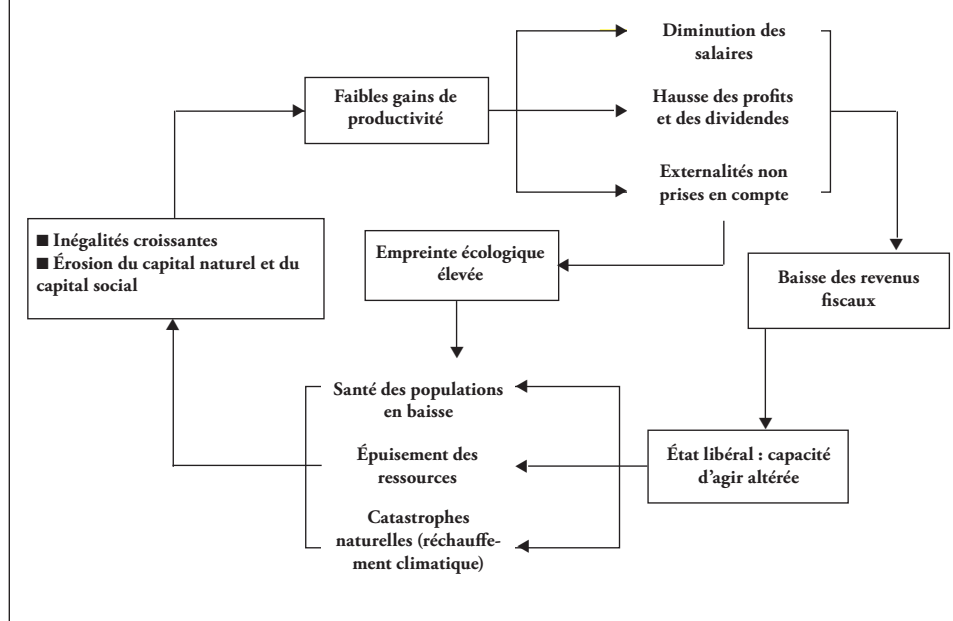
Mais qu'en est-il de l'autre dimension, celle des déterminants économiques de l'intégrité écologique? Andrew Sharpe, directeur-général du CSLS, précise dans son rapport de recherche de 2006 : « La relation entre les gains de productivité et la réglementation environnementale est complexe. La réglementation exige souvent des ressources supplémentaires pour réduire la pollution, et donc abaisse les gains de productivité mesurés de façon conventionnelle. Mais si l'on utilisait une mesure de la production qui comprend les ajustements pour l'assainissement de l'environnement, les gains de productivité ne diminueraient probablement pas. Le principal problème environnemental pesant sur le Canada et le reste du globe semble être le réchauffement planétaire attribuable à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre. Si l'on prenait des mesures à grande échelle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il se pourrait que d'importants segments de l'économie canadienne soient sensiblement touchés, ce qui aurait des conséquences négatives pour les gains de productivité. Cela constitue davantage un risque pour les gains de productivité futurs qu'un facteur à long terme qui pèsera de façon inévitable sur la productivité. » Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y aurait une baisse des gains de productivité **mesurés de façon conventionnelle**. Mais si c'était moins une question de gains à venir, qu'un problème de mesure déficiente parce qu'elle ne tient pas compte de tous les intrants?

Selon Olivier Boiral (2004), la productivité soutenable, qu'il préfère nommer l'éco-efficience, est déjà une réalité matérielle. Mais pour la comprendre, il faut sortir du caractère réducteur de l'analyse coûts/bénéfices. « Selon Michael Porter en particulier, les pressions environnementales et les investissements verts contribuent à améliorer la compétitivité des entreprises ainsi que celle des nations où la réglementation est la plus sévère. En effet, la réduction de la pollution tend à stimuler l'innovation, à réduire les quantités de matières et d'énergies utilisées, et donc à accroître la productivité [...]. Cette logique vertueuse qui entend minimiser les ressources utilisées et les contaminants rejetés pour améliorer l'efficacité des procédés est au centre de la quête d'éco-efficience qui connaît un intérêt croissant depuis la fin des années 90. Les effets des actions environnementales sur la productivité dépendent donc de facteurs externes et de pratiques internes qui rendent arbitraire sinon simpliste la polarisation des débats dans ce domaine. » La polarisation dénoncée par Boiral est celle créée entre ceux qui, comme Porter, prétendent qu'une réglementation environnementale plus sévère entraîne une amélioration de la productivité des entreprises et ceux qui s'opposent à cette prétention, ramenant plutôt le débat à une simple analyse coûts/bénéfices. Boiral poursuit : « La remise en cause de cette polarisation, qui semble plus idéologique que rationnelle, permet d'éviter deux types d'écueils. Le premier est de considérer que les investissements environnementaux représentent a priori des coûts prohibitifs qui doivent de facto être évités ou minimisés au risque de menacer la productivité économique. Ce type d'argument souvent mis de l'avant par des entreprises et des gouvernements (comme dans le cas du refus de signer les accords de Kyoto par certains pays) apparaît comme une justification facile du statu quo. Le second écueil est de tenir pour acquise la doctrine du gagnant-gagnant (« win-win ») en investissant de façon massive dans des technologies palliatives ou, au contraire, de ne mettre en œuvre que des actions environnementales jugées « rentables » en ignorant des mesures nécessaires, mais coûteuses. »

Pour Boiral, plutôt qu'être subordonnées à des considérations strictement économiques, les actions environnementales doivent reposer d'abord et avant tout sur le principe du respect de l'intégrité des écosystèmes et de la santé des populations. Pour lui, les écosystèmes et la vie en général n'ont pas en soi de prix puisqu'ils échappent à la rationalité économique. Ce constat nous permet de faire ici un lien avec la pensée économique institutionnaliste de Karl Polanyi. Dans les années 1940 et 1950, cet économiste dénonçait le caractère insoutenable de l'économie marchande qui nécessitait « la construction d'un pseudo marché pour ces trois éléments substantiels de la société c'est-à-dire la terre, le travail et la monnaie qui deviennent ainsi des « marchandises fictives » et se faisant l'économie marchande se désencastre de la société. Ces piliers de la vie sociale que sont l'environnement, la capacité d'action humaine et la possibilité (ici monétaire) d'accumulation d'outils productifs sont en effet placés artificiellement sous évaluation marchande » (Postel et Sobel, 2012). Pour Polanyi, ce n'est pas tant la logique économique qui pose problème que la logique marchande (que l'on confond trop souvent, à droite comme à gauche). De la pluralité des logiques économiques signale Polanyi, seule la logique marchande provoque une dislocation de la société humaine en cherchant à imposer à toutes choses l'évaluation marchande. Or, nous dit-il, l'environnement naturel étant antérieur à l'humanité elle-même, il ne peut pas être réduit à une marchandise. Pourtant, le développement du capitalisme avec sa demande extensive de ressources naturelles a raréfié ces dernières (longtemps conçues comme « sans valeur » puisqu'abondantes et libre d'accès), en en faisant des marchandises dont le prix se détermine par leur rareté ou par le travail humain exercé pour l'extraire. Mais leur caractère « naturel » de ressources non renouvelables continue à être irréductible, comme tous les biens publics de la nature, à l'évaluation marchande. D'où la nécessité, voire l'urgence, d'une

4. CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL. *La biodiversité : relever le défi sociétal*, Avis du Conseil économique, social et environnemental, juin 2011. [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2011/2011_05_biodiversite.pdf].

Schéma 2. Productivité et intégrité écologique : le cercle vicieux de l'économie ultralibérale



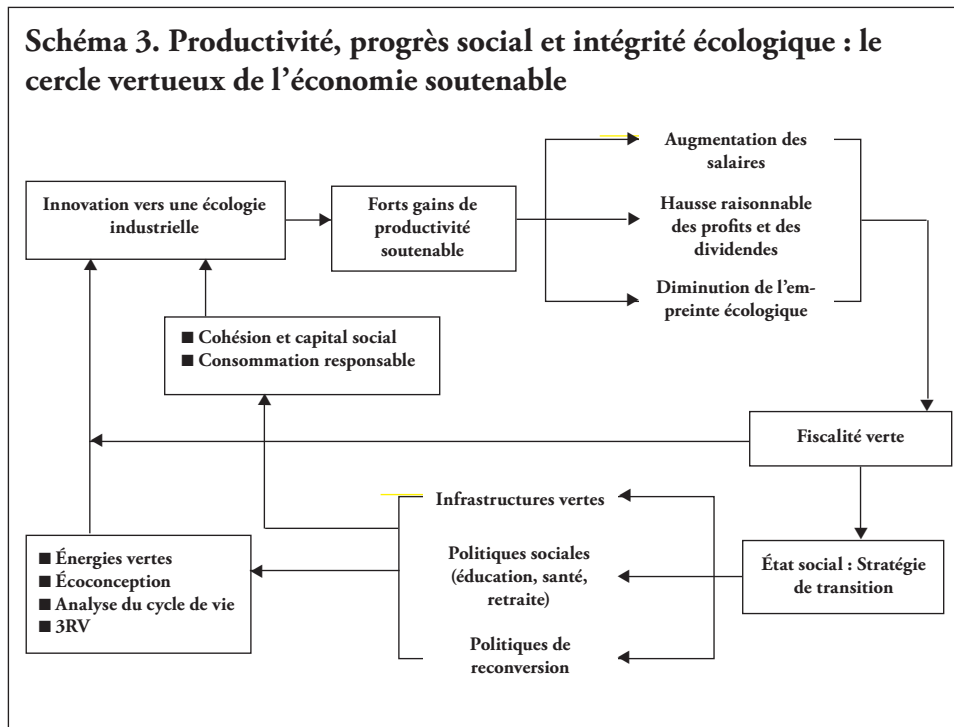
nouvelle régulation pour en assurer la viabilité.

Depuis les débuts de la révolution industrielle, on peut dire que les déterminants économiques de l'intégrité écologique ont été essentiellement négatifs entraînant la réalisation d'un cercle vicieux qui atteint avec le modèle ultralibéral un seuil intolérable (voir schéma 2). « Ainsi, 400 millions de tonnes de déchets dangereux sont produites chaque année dans le monde. La dégradation de la qualité de l'air est telle que l'on estime que la moitié des maladies respiratoires chroniques sont dues à la pollution. L'agriculture intensive, quant à elle, participe à la dégradation des terres et à la surexploitation de la ressource en eau. La biodiversité s'appauvrit et le génie génétique fait courir des risques inédits à l'écosystème terrestre. Quant aux énergies fossiles, 115 millions d'années ont été nécessaires pour les constituer et deux siècles auront suffi, non seulement pour commencer à les épuiser, mais encore pour initier un réchauffement du climat terrestre aux conséquences incalculables⁵ ». Pour transformer ces déterminants économiques, il faut changer les principes qui gouvernent notre modèle de développement et redonner aux acteurs publics et aux acteurs de la société civile leurs pouvoirs de régulation qui se sont dégradés depuis une trentaine d'années.

On caractérise le mode de régulation fordiste durant les années d'après-guerre comme un modèle de développement qui se serait construit sur la base d'un cercle vertueux (voir schéma 1) : une organisation socioéconomique qui assure des gains de productivité élevés et un partage négocié de ces gains à travers une distribution des revenus (salaires) et une redistribution sociale (État-providence), elles-mêmes permettant une consommation de masse qui consolide l'organisation socioéconomique. Pour diverses raisons, ce modèle a éclaté. Mais aujourd'hui, nous pouvons constater que tous les éléments existent pour que nous puissions construire un nouveau modèle de développement plus soutenable parce que construit sur la base d'un nouveau cercle vertueux (voir schéma 3) : un système productif éco-efficace fondé sur les principes de l'écologie industrielle qui assurerait des gains de productivité soutenable, un partage plus équitable de ces gains par le biais d'une pluralité de statuts (économies marchande et publique, mais aussi sociale, domestique, etc.) ainsi qu'une dynamique de consommation responsable qui consolide la durabilité du système productif.

5. LAVILLE, Jean-Louis et Alain YVERGNIAUX. *Balises pour un projet de gauche. Solidarité démocratique, développement durable, économie plurielle*, Institut Polanyi France, 2009.

Schéma 3. Productivité, progrès social et intégrité écologique : le cercle vertueux de l'économie soutenable



Déjà, dans son ouvrage qu'il a rédigé en 1994, *Lean and Clean Management: How to Boost Profits and Productivity by Reducing Pollution*, Joseph J. Romm démontrait sur la base de l'analyse d'une centaine d'entreprises que les investissements en éco-efficacité (plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et de l'énergie) et en énergies alternatives décarbonisées conduisaient à des gains de productivité appréciables. On peut donc imaginer le potentiel de gains que nous pourrions obtenir lorsque les coûts réels de la pollution seront vraiment intégrés dans les prix des biens et des services.

Conclusion : pour un nouveau saut de productivité

Les notions de productivité et de croissance ont été intimement liées à des mesures de performances mises au point sous le modèle fordiste. Mais l'impératif de croissance auquel nous a soumis le modèle ultralibéral ces trente dernières années a complètement perverti les fondements de la vie économique, prise ici dans un sens substantif : l'« oïkonomia », qui fait référence à « l'art d'approvisionner sa maison en biens nécessaires à la vie ». Sous l'impératif de la croissance ultralibérale, l'activité économique a accentué l'exploitation intensive des ressources non renouvelables et dépassé les rythmes de renouvellement des ressources renouvelables. Dans le cadre de la financiarisation que ce modèle a imposée, fondée sur l'échange de titres de propriété sans valeur intrinsèque, les détenteurs de capitaux ont fixé des objectifs de rendement bien supérieurs à ceux qui étaient la norme dans la période des Trente Glorieuses, débouchant sur des anticipations et des comportements mimétiques qui ont accentué la sensibilité aux spirales spéculatives. C'est de ce modèle, de ce paradigme, qu'il faut sortir.

On aura compris que pour sortir du paradigme du productivisme, nous devons nous donner de nouvelles mesures de performance, qui seront capables de mesurer avec précision les impacts sociaux et environnementaux, ce qu'est incapable de faire le système actuel de la comptabilité nationale. La mesure du PIB n'a jamais été autre chose qu'un indicateur d'activités, peu importe si cette activité est bonne ou mauvaise pour l'environnement, pour la santé ou pour la cohésion sociale. C'est dans cette optique que de nombreuses initiatives ont vu le jour pour de nouveaux indicateurs de mesure du véritable progrès des sociétés (ex. la Commission Stiglitz en France). L'initiative qui nous apparaît parmi les plus intéressantes est celle de l'Indice du progrès véritable (IPV) dont une application à l'économie québécoise a été réalisée par Harvey H. Mead⁶, ancien commissaire québécois au développement durable. Conçu pour corriger la mesure du PIB, l'indice de progrès véritable fait intervenir dans le calcul les externalités du développement ignorées par cet indicateur et il tient compte en outre de contributions non marchandes, non reconnues par le PIB. La démarche de l'IPV en est encore à ses balbutiements. Certaines de ses approximations sont discutables. Mais c'est à coup sûr le premier pas pour un renouvellement en profondeur de la comptabi-

6. MEAD, Harvey L. *L'indice de progrès véritable : Quand l'économie dépasse l'écologie*, Éditions MultiMondes, 2011, 414 p. On peut consulter une synthèse gratuite de son ouvrage en cliquant ici http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Economie/TE12-03_SyntheseProgresveritable.pdf

lité nationale, qui doit passer par le développement de nouveaux indicateurs, en particulier sur les externalités et sur l'économie non marchande.

Cette réforme de la comptabilité nationale, qui s'inscrit dans le paradigme du développement durable, nous permettra de mesurer et de promouvoir un saut de productivité soutenable : augmenter le volume global de production par nombre d'intrants utilisés (« inputs ») en prenant soin d'ajouter à ces dernières le social et l'environnement. Dans cette nouvelle conception, une perte de cohésion sociale ou une détérioration de l'environnement entraîne une diminution de la productivité globale alors que, au contraire, une diminution des inégalités ou une amélioration de l'intégrité écologique sont autant de facteurs susceptibles d'augmenter la productivité. Ce saut de productivité soutenable est donc étroitement lié à notre capacité à réaliser une reconversion, ou une transition, écologique de l'économie. La diminution de l'empreinte écologique de la consommation (des ménages, des entreprises ou de l'État) grâce à un modèle de production de produits sophistiqués, personnalisés en matière de valeurs (ex. les produits de la finance responsable), de contenus techniques (ex. par l'écoconception), d'empathie (ex. les services à domicile), de sécurité (ex. une alimentation saine), de durabilité (ex. des produits recyclés), etc., est seule à même de conduire à un saut global de productivité encore plus considérable que celui qui s'est produit au cours de la période des Trente Glorieuses.

Ce saut de productivité demande qu'un ensemble de politiques soit mis en œuvre et qu'on procède à un changement de perspective : nous n'avons pas à nous demander, a priori, comment la croissance de la productivité (réduit au seul progrès technique) peut contribuer à la reconversion écologique, mais plutôt ce que la reconversion écologique peut apporter à un véritable saut de productivité! Un ambitieux programme d'efficacité énergétique des bâtiments, l'électrification des transports collectifs sur la base d'énergies vertes et une nouvelle fiscalité verte visant une transformation du profil de consommation des ménages vers des produits et des services à faible intensité carbone (éducation/formation, santé, alimentation saine) sont autant de mesures politiques qu'il faudrait prendre pour réaliser ce saut de productivité.

Bibliographie

BAKER, Dean et David ROSNIK. « Productivité et consommation soutenable des pays de l'OCDE : 1980-2005 », *Observateur international de la productivité*, numéro 15, automne 2007.

BOIRAL, Olivier. « Environnement et économie : une relation équivoque », dans *[Vertigo]*, [En ligne], vol. 5, n° 2, novembre 2004, [<http://vertigo.revues.org/3386> ; DOI : 10.4000/vertigo.3386] (Consulté le 17 juillet 2012)

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL. *La biodiversité : relever le défi sociétal*, Avis, juin 2011. [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2011/2011_05_biodiversite.pdf].

CENTRE SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ DE HEC MONTRÉAL. *Le Québec, en voie de devenir la province canadienne la plus pauvre ?*, communiqué de presse, [En ligne], février 2012. [<http://www.newswire.ca/en/story/917175/le-quebec-en-voie-de-devenir-la-province-canadienne-la-plus-pauvre>].

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL. *La biodiversité : relever le défi sociétal*, Avis, juin 2011.

DARIER, Éric. *Coût de la disparition des abeilles : 230 milliards de \$*. [En ligne], 24 septembre 2008. [<http://www.greenpeace.org/canada/fr/Blog/cot-de-la-disparition-des-abeilles-230-millia/blog/4602/>].

LAVILLE, Jean-Louis et Alain YVERGNIAUX. *Balises pour un projet de gauche. Solidarité démocratique, développement durable, économie plurielle*, Institut Polanyi France, 2009.

POSTEL, Nicolas et Richard SOBEL. « Polanyi contre Freeman », dans *Revue de la régulation* [En ligne], Printemps 2011. [<http://regulation.revues.org/9187>] (Consulté le 17 juillet 2012).

ROSS, Christopher. *An Analysis of Quebec's Productivity Performance, 1997-2007: Superior Multifactor Productivity Growth, Weak Capital Intensity Growth*, CCLS Research Report 2011-03e, avril 2011, 25 p.

SHARPE, Andrew. *Gains de productivité futurs au Canada et impacts sur le Régime de pensions du Canada*, Rapport de recherche no 2006-01-F, avril 2006, 31 p.

NOTE D'INTERVENTION DE L'IRÉC

Numéro 21/Octobre 2012
Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4
514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
secretariat@irec.net/ www.irec.net
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Les Notes d'intervention de l'IRÉC visent à contribuer au débat public et à jeter un éclairage original sur les questions d'actualité. Elles s'appuient sur les recherches scientifiques menées par les équipes de chercheurs et de chercheuses de l'IRÉC.